PRIX

PROPOSÉ

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE,

POUR L'ANNÉE 1783.

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe, pour le Prix de l'Année 1783, la queſtion ſuivante :

Quelle peut être l'influence des Paſſions de l'Ame dans les Maladies Chirurgicales, & quels ſont les moyens d'en corriger les mauvais effets ?

Le Prix conſiſtera en une Médaille d'or, de la valeur de cinq cent livres, ſuivant la fondation de M. de la Peyronie.

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leur Ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure ; & ce papier ne ſera point ouvert ſi la Pièce n'a pas mérité le Prix.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

21

Ils adresseront leur Ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou le lui feront remettre.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux Frontières de la France; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la Frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1782, inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1783, qui se tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, *une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens Étrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit*, au choix de l'Auteur; *Elle adjugera ce Prix d'Émulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année* 1782.

Le même jour, Elle distribuera cinq Médailles d'or, de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'Année un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

Monsieur,

L'Académie Royale de Chirurgie vous prie de communiquer à votre Compagnie le ſujet pour le Prix de 1783, expoſé dans le Programme ci-joint.

Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très obéiſſant
Serviteur

Louis.

Secrétaire Perpétuel de l'Académie
Royale de Chirurgie.

ACADÉMIE ROYALE
CHIRURGIE
C N